

Les transports scolaires sont gratuits. Afin d'offrir à tous un égal accès à la scolarité, seule une participation annuelle aux frais de gestion de 25 euros par élève et limitée à 50 euros par représentant légal est demandée.

- **VOUS INSCRIVEZ POUR LA 1<sup>ère</sup> FOIS** votre enfant au transport scolaire : quel que soit son statut (interne, externe ou DP) rendez-vous directement sur le site régional **REMI**, [www.remi-centrevaldeloire.fr](http://www.remi-centrevaldeloire.fr) . Cliquez sur « nouvelle demande » et laissez-vous guider.
- **VOUS RENOUVELEZ U NE INSCRIPTION** : pour accéder à vos données personnelles, munissez-vous du n° de dossier inscrit sur la carte de transport de votre enfant (Ex : Dossier 37- 34567890 – Utiliser uniquement les 8 derniers chiffres) et de votre mot de passe créé lors de la première inscription.

### INSCRIPTION - PAIEMENT

L'inscription ou le renouvellement s'effectuera du jeudi 3 juin 2021 au jeudi 15 juillet 2021.

La carte de transport sera envoyée par la Région à votre domicile ou sera automatiquement mise à jour lors de la 1<sup>ère</sup> validation, s'il s'agit d'un renouvellement. *Si votre enfant a égaré sa carte, adressez-vous, dès que possible, au service transport de la Communauté de Communes du Castelrenaudais.*

Au-delà du 15 juillet 2021, le site restera accessible aux familles mais une majoration de 15 € par enfant sera appliquée dans la limite de 30 € par représentant légal.

- ✓ *Dans le cas d'une 1<sup>ère</sup> demande*, l'envoi du titre de transport par la Région, à votre domicile et avant la rentrée scolaire, ne sera pas garanti.
- ✓ *Dans le cas d'un renouvellement*, la carte de transport ne pourra être mise à jour qu'après la validation du dossier par le service transport scolaire.

*Le paiement valide le dossier de votre enfant et lui garantit une place.* Vous pouvez régler :

- *En ligne*, le jour de votre inscription jusqu'à minuit inclus sur le site [www.remi-centrevaldeloire.fr](http://www.remi-centrevaldeloire.fr). Ce mode de règlement sécurisé est vivement recommandé et permet d'accélérer le traitement de votre dossier. Vous pouvez télécharger un reçu.
- *Par chèque*, établi à l'ordre du Trésor Public et remis au Service Transport de la Communauté de Communes. Précisez au dos du chèque le nom, prénom et n° de dossier de votre ou vos enfants.
- *En numéraire*, veuillez remettre **la somme exacte** au Service Transport Scolaire de la Communauté de Communes. Une attestation de paiement vous sera délivrée.

*Attention : tout dépôt d'espèces dans la boîte aux lettres du siège sera systématiquement refusé.*

## **NOTE IMPORTANTE**

### **Inscriptions au transport scolaire – Année 2021-2022**

*Pour des raisons sanitaires, La Communauté de Communes du Castelrenaudais reste soumise à certaines restrictions quant à l'accueil du public.*

**Les inscriptions doivent se faire prioritairement par Internet**

*Toutefois, si vous rencontrez des difficultés pour remplir ou renouveler le dossier de votre enfant, veuillez contacter par mail le transport scolaire ([ts@cc-castelrenaudais.fr](mailto:ts@cc-castelrenaudais.fr)) et indiquer un numéro de téléphone ou nous pourrons vous rappeler afin de vous aider dans votre démarche.*

***Si nécessaire, vous serez ultérieurement reçu mais uniquement sur rendez-vous.***

**Alors ne vous déplacez pas inutilement.**

*Nous restons à votre disposition et vous remercions de votre compréhension.*

**Le Service Transport Scolaire**